



***La Classe de Mise à Niveau Professionnel
Pour le B.T.S. Hôtellerie – Restauration***

Les conditions d'admission :

Les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat technologique gestion (S.T.G.) qui souhaitent préparer un brevet de technicien supérieur Hôtellerie – Restauration doivent suivre, avec succès, une classe de mis à niveau professionnel.

Deux langues sont obligatoires, dont l'anglais.

Le recrutement s'effectue par la procédure informatisée de gestion des admissions et prendre contact avec le lycée. Les étudiants sont admis après étude du dossier, sous réserve de réussite au baccalauréat. Inscription sur le site : **www.admission-postbac.fr**

Le déroulement des études :

L'année préparatoire au B.T.S. comprend 20 semaines de cours et ne comporte que des enseignements technologiques de l'hôtellerie et de la restauration, des langues vivantes et de la gestion :

Anglais	: 2 h
Allemand ou Espagnol	: 2 h
Cuisine (technologie et travaux pratiques)	: 9 h
Restaurant (technologie et travaux pratiques)	: 5 h
Hébergement et communication professionnelle	: 4 h
Environnement économique et juridique de l'entreprise	: 2 h
Gestion de l'entreprise hôtelière	: 6 h
Sciences appliquées	: 2 h
TOTAL	: 32 h

Cette formation au Lycée est complétée par **un stage de seize semaines** dans une entreprise hôtelière.

Les informations sur la formation sont disponibles sur notre site : <http://appert.e-lyco.fr>

L'admission en première année de section de technicien supérieur n'est pas automatique, elle dépend des résultats obtenus.